

## MOT DU PRÉSIDENT

### Construction à prévoir au centre-ville de Montréal

#### Une bonne nouvelle

La performance du marché immobilier du Grand Montréal a été relativement bonne ces dernières années, nous apprend la revue Espace dans son dernier numéro et le projet de construction du campus Bell Canada à l'île-des-Sœurs nous indique que cela se poursuit.

En effet, depuis que les espaces disponibles se sont faits de plus en plus rares, les choses ont commencé à changer. En 2007, on a assisté à l'absorption de plus de 800 000 pieds carrés d'espaces de bureaux au centre-ville de Montréal et les gros blocs d'espaces contigus sont maintenant difficiles à trouver. Les taux d'inoccupation des immeubles de catégorie « A » au centre-ville sont actuellement un peu au-dessus de 5 % et légèrement en deçà de 7 % dans le cas des immeubles de catégorie « B ».

Ces taux que l'on peut qualifier de relative pénurie d'espaces de bureaux disponibles au Centre-ville de Montréal vont faire en sorte que pour la première fois en plus de dix ans, nous pourrions assister à la mise en chantier de nouvelles constructions d'immeubles à bureaux ce qui, vous en conviendrez est une excellente nouvelle pour notre industrie.

Jean-Yves Roy

## La période de vacances et les remplacements

Jean-Claude Petit,

Vice-président, Ressources Humaines et Assurance qualité, Industries de maintenance Empire  
[jeanclaudepetit@empiremaintenance.ca](mailto:jeanclaudepetit@empiremaintenance.ca)

La période estivale est une grande période de recrutement, soit pour Industries de maintenance Empire, plus de 5 000 semaines de vacances permises par année, dont la majorité prise durant cette période. Afin de combler tous les remplacements de vacances, nous devons engager beaucoup de personnel. Nous disposons déjà d'une liste d'employés sur appel, toutefois, pour ne pas nous retrouver, une fois arrivé le mois de septembre, avec trop d'employés quand la demande de remplacements diminue, nous tentons d'engager beaucoup d'étudiants. La plupart veulent travailler seulement l'été et ne sont pas intéressés à demeurer employés en septembre. De plus, les étudiants sont souvent plus enclins à accepter des remplacements même la nuit ou même si c'est un peu plus loin de leur domicile, intéressés qu'ils sont d'amasser le plus d'argent possible pendant l'été. Cependant, puisque nous engageons beaucoup, et particulièrement des étudiants, cela signifie également que nous devons forcément engager des gens qui sont inexpérimentés. Cela ne fait pas toujours le bonheur des superviseurs pour qui la période estivale est la plupart du temps synonyme de grande période de formation et d'adaptation avec tous ces nouveaux employés. Du côté des ressources humaines, nous tentons de planifier les vacances le plus possible à l'avance. Toutefois, il ne faut pas oublier que

nous devons durant cette même période envisager des problèmes de dernière minute, tels que des employés qui ne se présentent pas comme prévu à leur remplacement et cela bien entendu, sans nous en avertir ou tout simplement des employés qui s'absentent pour maladies ou autres. Nous devons sans cesse avoir du personnel de disponible afin de combler ces imprévus de dernière minute. Ainsi, par exemple, pour le mois de juin, nous avons dû combler environ 200 remplacements en plus des remplacements de vacances. La pensée qui nous anime toutefois est qu'il est primordial pour nous d'offrir un bon service de qualité sur nos contrats, et pour ce faire, nous devons engager un nombre suffisant d'employés. Chacun doit alors y mettre du sien pour faire de cette grande saison d'embauche et de formation une réussite. ■

À cet article de Jean-Claude Petit de chez Empire, il convient d'ajouter la remarque que me faisait Martin Leclerc de chez Services ménagers Roy à l'effet qu'il a de plus en plus de difficultés à recruter des étudiants. Il avoue ne pas connaître la raison de cette difficulté. Il serait intéressant de connaître votre point de vue ou vos expériences concernant les remplacements de vacances. Écrivez à [fortier.gauthier@sympatico.ca](mailto:fortier.gauthier@sympatico.ca)  
Roger Gauthier

## Régime de retraite, le comité paritaire rassure les entrepreneurs

Roger Gauthier

Durant les derniers mois, le Comité paritaire a tenu des séances d'information régionales afin d'informer les entrepreneurs sur le nouveau régime de retraite des employé(e)s qui doit entrer en vigueur en juin 2009.

Bien entendu, outre un ajout de 0,05 \$ l'heure le 1<sup>er</sup> juin 2009 (montant qui sera porté à 0,10 \$ l'heure le 1<sup>er</sup> juin 2010), la préoccupation importante des entrepreneurs concerne l'ajout de travail que ce nouveau régime pourra occasionner. Devra-t-on compléter des formulaires pour la SSQ, la firme retenue pour gérer le programme? Devra-t-on distribuer des documents aux employé(e)s? Devra-t-on faire signer les employé(e)s? Quoi faire et quoi dire lorsque les employé(e)s viendront poser des questions sur le régime de retraite? Devra-t-on aviser la SSQ des changements d'adresse des employé(e)s? (suite à la page 2)

## RÉGIME DE RETRAITE, LE COMITÉ PARITAIRE RASSURE LES ENTREPRENEURS (SUITE)

Essentiellement la réponse du Comité paritaire à ces questions est la suivante. En vertu du décret, l'obligation de l'employeur est de transmettre au Comité paritaire avec le rapport mensuel et le prélèvement un 0,05 \$ pour chaque heure payée pour chacun des employés. L'employeur devra également informer le Comité paritaire des changements de coordonnées des employés. C'est le Comité paritaire qui est responsable de la communication avec la SSQ.

**C'EST TOUT!**

Pas de pochette d'information ni de formulaire d'adhésion à distribuer.

Pas de papier ni formulaire à remplir pour la SSQ.

Et concernant les questions des employés qui ne manqueront pas de survenir à propos des placements, des types de fonds, des rendements, etc. l'employeur devra les référer à la SSQ ou au Comité paritaire.

À cet effet, chaque employeur sera informé du numéro de téléphone sans frais de la SSQ. En terminant, il est important de noter que l'AESEQ, à titre de représentant des entrepreneurs à la table du conseil d'administration du Comité paritaire, suit attentivement l'évolution de ce dossier et s'assure que les intérêts patronaux sont bien protégés.

Concernant les membres de l'AESEQ, vous pouvez communiquer avec Roger Gauthier pour tout problème en relation avec ce dossier. Les autres entrepreneurs peuvent communiquer avec le Comité paritaire. ■

## DU NOUVEAU DANS LA DILUTION DE PRODUITS CHIMIQUES

Les avantages du contrôle de dilution  
sont à votre portée

### SOUCI DE L'ENVIRONNEMENT -

Vous jetez la bouteille vide uniquement mais pas  
la distributrice

**COÛT AVANTAGEUX** - Vous payez pour le  
superconcentré mais pas pour le dilueur

**FACILE À UTILISER** - Il suffit de le brancher

**SÉCURITAIRE** - Bouteille hermétique - aucun contact  
direct avec le produit chimique

**INSTALLATION SIMPLE** - Aucune formation nécessaire

**TAUX DE DILUTION FIABLE** - Buses intégrées au fusil

**FLEXIBLE** - 1 GPM et 4 GPM disponibles avec choix du taux de dilution

**COMPACT** - Idéal pour les locaux avec peu d'espace



WOOD WYANT INC.

# Pro\*Fil PORTABLE



Contactez-nous pour plus d'informations  
[woodwyant.com](http://woodwyant.com) / 1-800-361-7691



## Membres associés de L'AESEQ



# Bon été!

## EN BREF

### Groupe Distinction inscrit en bourse

Depuis quelques temps, Groupe Distinction est inscrit en bourse sous la cote TSX:GD. Le réseau de Distinction comprend ses filiales Service d'entretien Distinction; Montcalm Services Techniques; Distinction Plus, une infrastructure de micro-franchises et Steamatic, autre franchiseur. Le prix de l'action d'environ 2,50 \$ à la fin novembre 2007 se transige maintenant autour de 2,80 \$ après avoir connu un haut maximum de 4,10 \$.

### Un clavier d'ordinateur plus sale qu'un siège de toilette

Cette nouvelle étonnante nous vient d'un groupe de protection des consommateurs d'Angleterre qui a comparé une trentaine de claviers d'ordinateur aux sièges de toilette et aux poignées de porte de toilette afin de déterminer le degré de propreté des claviers. C'est ainsi que leur enquête a démontré qu'un des claviers était cinq fois plus sale qu'un siège de toilette et qu'il excédait de 150 fois le niveau de bactéries acceptable. Deux autres claviers ont démontré contenir des traces du Staphylocoque. La recherche a démontré également

que 11 % des utilisateurs ne nettoyaient jamais leur clavier, 46 % le nettoyaient moins d'une fois par mois et que seulement 29 % le nettoyaient régulièrement.

L'organisme en conclut que les claviers d'ordinateur jouent un rôle important dans la dissémination des bactéries et qu'ils jouent un rôle important lors des poussés de rhume et de grippe.

### Une convention collective pour tous les entrepreneurs d'Australie

En avril dernier, l'Association des entrepreneurs d'entretien d'édifices d'Australie a réuni tous les entrepreneurs du pays à travers divers forums afin d'obtenir leur avis sur le projet de convention collective nationale déposé par le syndicat des employés ainsi que sur la réponse patronale. Dans une très large mesure, les entrepreneurs ont approuvé l'idée d'une convention collective nationale applicable à tous les entrepreneurs quelle que soit la taille des entreprises. Cela constituait une première puisqu'en effet, c'est la première fois que les entrepreneurs se présenteront unis devant la partie syndicale.

## PROCHAINE ACTIVITÉ : Le tournoi annuel de golf de l'AESEQ

C'est le 3 septembre prochain que se tiendra la troisième édition du tournoi de golf annuel de l'AESEQ qui aura lieu au Club de golf Les quatre domaines à Boisbriand. Cet événement réservé exclusivement aux membres entrepreneurs et aux membres associés permet une rencontre amicale dans un contexte chaleureux et détendu. Le journal *Entretien avec l'AESEQ* vous informera dans sa prochaine édition des péripéties de la journée.



RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : ROBERT BARBEAU | RÉDACTEUR EN CHEF ET COORDINATION : ROGER GAUTHIER | MISE EN PAGES : RITA ALDER

ENTRETIEN AVEC L'AESEQ EST PUBLIÉ PAR L'ASSOCIATION DES ENTREPRENEURS EN SERVICES D'ÉDIFICES QUÉBEC INC.  
9000, RUE DE L'INNOVATION, ANJOU (QUÉBEC) H1J 2X9  
[WWW.AESEQ.ORG](http://WWW.AESEQ.ORG) | [FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA](mailto:FORTIER.GAUTHIER@SYMPATICO.CA) | TÉLÉPHONE : (514) 524-1039 | TÉLÉCOPIEUR : (514) 523-7194